

الأمين العام
Le Secrétaire Général



Nouakchott, le _____ انواكشوط في _____
Numéro 12 JUIN 2024 الرقم _____

Avis à manifestation d'intérêt N° 02/C/DMA/MTNIMA/2024

Objet : Avis à manifestations d'intérêt (AMI) pour le recrutement d'un consultant (firme) pour l'élaboration de manuels des procédures du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie, du ministère des Pêches de l'Economie Maritime et du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

Dans le cadre de sa politique de modernisation de l'administration publique, le Ministère de la Transformation Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration (MTNIMA) envisage, sur son budget d'investissement de financer une prestation relative à l'élaboration des manuels de procédures du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie, du Ministère des Pêches de l'Economie Maritime et du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

La prestation est relative au recrutement d'un bureau d'étude (firme) qui sera chargé de l'élaboration des manuels de procédures au profit des trois Ministères.

Les candidats intéressés et éligibles, sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution des prestations analogues).

NB : les expériences non attestées par un maître d'ouvrage publique, parapublique ou organismes internationaux ou institution reconnus, ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

Les candidats seront classés suivant leurs aptitudes requises pour exécuter les prestations ; la méthode de sélection fondée sur la qualification des consultants, et ce conformément au décret n°2022-083 portant application de la loi n° 2021-024 abrogeant et remplaçant la loi n°2010-044 du 22 juillet 210 portant Code des Marchés Publics et ses décrets d'application.

Le candidat classé première au terme du processus d'évaluation de réponses relatives au présent avis, sera invité à soumettre ses propositions techniques et financières.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Ministère de la Transformation Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration (MTNIMA)/Direction de la Modernisation de l'Administration,

Immeuble du Gouvernement II/ 4ème étage - Nouakchott.
De 09 h à 17 h du lundi au Jeudi et de 9h à 12h le vendredi.

Courriel : contact_dma@mtnima.gov.mr

1) Les manifestations d'intérêts en version papier, rédigées en langue arabe ou française et établies en trois exemplaires dont les originaux doivent contenir :

- Une lettre de motivation signée ;
- Un acte de groupement signé par les parties concernées, en cas de groupement ;
- La présentation du cabinet, leur organisation technique et managériale;
- Les références et les expériences attestées dans le domaine.

2) Seront considérées uniquement les expériences attestées par une attestation de bonne exécution, un contrat ou un PV de réception du client reconnu.

3) Les expériences attestées doivent être obligatoirement présentées sous format ci-dessous :

Ref	Periode	Intitulé de la Mission	Clients / Pays	Type de justificatif
1				
2				
i				
i+1				

4) Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) au plus tard **le mardi 02 juillet 2024 à 12h00 (GMT)**, à l'adresse suivante :

Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/MTNIMA)

**Ilot ZRC, lot 418, Rue Moulaye El Hacen Ould Moctar El Hacen
Nouakchott Mauritanie Téléphone : +222 49 72 71 70
Courriel : cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr**

5) Toute fausse déclaration d'expérience entraînera l'exclusion de la candidature et sera rapporté à l'ARMP.

6) Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

Critère (*)	Note
1. Expériences dans l'Elaboration de manuels de procédures pour l'administration publique	50
2. Expériences avérées dans le domaine de l'audit organisationnel et fonctionnels de structures administratives publiques	20
3. Expériences en élaboration de manuels de procédures dans les domaines d'activités des départements cibles au cours des 10 dernières années	30
Total	100

(*) : les qualifications et les expériences des consultants (Bureaux) seront évaluées sur la base des expériences attestées.

Le consultant classé premier ayant la note maximale sera invité à soumettre une offre technique et financière.

En cas de consultants classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre d'expériences dans les domaines d'activités des départements cibles évaluées au critère 3 sera sélectionné et si nécessaire au critère 2.

Le présent avis est soumis aux modalités de la préférence nationale à raison de 15%.

NB : le budget alloué à cette prestation est de 9.5 millions MRU.

Aly Silli SOUMARE

